

L'actualité continue sur
[HTTP://VERVIERS.LAMEUSE.BE](http://verviers.lameuse.be)

HERVE VOIRIES

Herve va rénover un tas de rues



La rue Ferroul, à Bolland, sera une des voiries rénovées ■ N. LAMBERT

Réfections de voiries à la pelle en vue, sur le territoire de la commune de Herve. Les conseillers communaux ont en effet décidé, à l'unanimité, d'affecter le solde des subsides wallons liés aux dégâts des hivers 2010, 2011 et 2012, via le droit de tirage.

Le principe est de racler et de poser une ou deux couches, le plus tôt possible. Soit probablement à l'automne ou, au plus tard, au printemps prochain. En tout cas, souligne le maire José Spits, l'adjudication aura lieu cette année. Il y en a pour un montant estimé à 664.153 €, pour lequel la Ville pourrait bénéficier d'un subside wallon de 329.168 €. Dans ce cadre, 159.000 € avaient déjà été octroyés précédemment pour d'autres réfections de voiries.

Sont concernées pour la salve de réfections à venir, décidée au conseil communal de lundi: les rues Leclercq, du Marché, Potiérue, Léopold, Davignon, de Charneux, un morceau de la voie des Hougnes et un autre de la rue de la Sauvenière, ainsi que les rues Sarémont (en partie), des Cerisiers ainsi qu'un morceau de Ferroul, des Cours et du chemin Leboule, à Bolland.

Selon José Spits, on aura ainsi rénové environ la moitié du réseau routier communal en une dizaine d'années.

Pour Pierre-Yves Jeholet (HDM), on aurait pu ajouter encore quelques voiries à la liste. Pour lui, certains villages, dont Xhendelesse ou Grand-Rechain, sont défavorisés.

Pas du tout, rétorque le maire, selon qui les priorités ont été définies selon des critères objectifs mesurés par le personnel communal, en dehors de toute politique politicienne. Il ajoute qu'à Grand-Rechain, la traversée du village avait déjà été programmée dans le même cadre des dégâts d'hiver, mais rattachée à une salve de travaux précédente. Idem pour la rue de la Chapelle. Quant au Trou du Bois, également cité par Pierre-Yves Jeholet parmi les voiries mal en point, José Spits souligne qu'il faudra non seulement le réparer, mais aussi l'égoutter pour évacuer les eaux usées vers la station d'épuration de Soumagne. Dès lors, il serait malvenu de refaire le revêtement pour l'endommager peu après dans le cadre de travaux plus conséquents. «

Y.B.